

RAPPORT

2023

SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**PARTENARIAT
COMMUNAUTÉ
DURABILITÉ**



OREZONE

TABLE DES MATIÈRES

02 | MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT, CHEF DE LA DIRECTION

03 | INTRODUCTION

Points principaux de performance en 20233

À propos du présent rapport.....4

Présentation d'Orezone Gold4

05 | NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagement des parties prenantes
et analyse de la matérialité 6

Alignement sur les objectifs de
développement durable des Nations unies7

Stratégie et objectifs en matière
de développement durable.....8

09 | BONNE GOUVERNANCE

Conseil d'administration10

Politiques de gouvernance11

Droits de l'homme11

Plan de gestion environnementale et sociale.....11

12 | SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Santé - sécurité13

Nos collaborateurs.....14

Personnel15

16 | GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Transition vers le réseau électrique national..... 17

Émissions de gaz à effet de serre..... 17

Gestion des poussières..... 17

Gestion de l'eau 18

Parc à résidus18

Gestion des déchets et des matières dangereuses.. 18

19 | PERFORMANCE SOCIALE

Relations communautaires20

Considérations relatives à la sécurité25

Restauration des moyens de subsistance25

26 | PLAN D'ACTION POUR LA RÉINSTALLATION

Phase I 28

Phases II et III 28

Phase IV 28

29 | IMPACT ÉCONOMIQUE

Contributions économiques 29

Coris Bank International 29

Gestion des achats locaux et de la chaîne
d'approvisionnement 29

30 | FONDATION RESOURCE CAPITAL FUNDS (RCF)

Lampes de rue solaires 31

La pisciculture des femmes de Nobsin 31

32 | NORMES SASB MÉTAUX ET MINES

Index du conseil des normes comptables de
développement durable32

39 | PERSPECTIVES D'AVENIR

40 | AVIS IMPORTANTS





MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je suis ravi de partager avec les parties prenantes le rapport inaugural 2023 de développement durable d'Orezone, qui affirme notre dévouement en matière de développement durable et présente les réalisations de la société en matière environnementale, sociale et de gouvernance pour 2023. L'engagement d'Orezone en matière de développement environnementale et de responsabilité sociale est fondamental pour notre réussite en tant que société minière responsable et partenaire de confiance des communautés où nous exerçons nos activités.

Ce rapport détaille les mesures prises pour respecter cet engagement en adoptant les principes de préservation de l'environnement naturel, de protection de la santé et de la sécurité de toutes les personnes travaillant à Bomboré et dans les communautés environnantes et de recherche de normes élevées de gouvernance d'entreprise – qui définissent véritablement notre culture et décrivent avec justesse la nature de notre activité.

Historiquement, l'exploitation minière a joué un rôle crucial dans l'évolution de la société moderne, en fournissant des ressources vitales pour l'innovation technologique, le développement des infrastructures et la croissance sociale. En tant que mineur responsable, nous devons veiller à toujours opérer de manière raisonnable et respectueuse, et à mener nos activités d'une manière économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement productive. Notre succès à long terme en tant que mineur responsable et partenaire communautaire de confiance dépend de notre capacité à gérer nos activités de manière durable, à prendre des initiatives pour protéger l'environnement et à travailler en partenariat avec nos communautés locales.

La santé et la sécurité sont la marque de fabrique de notre entreprise et notre priorité absolue. En 2023, Orezone a enregistré une nouvelle année de performances exceptionnelles en matière de santé - sécurité au sein de la Société, avec plus de quatre millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail. Nous restons fermement engagés



Notre succès à long terme en tant que société minière responsable et partenaire communautaire de confiance est régi par notre capacité à gérer nos opérations de manière durable, à prendre des initiatives pour protéger l'environnement et à travailler en partenariat avec nos communautés locales.

PATRICK DOWNEY

Président Directeur Général

à atteindre les normes les plus élevées de meilleures pratiques dans le monde de l'industrie minière en donnant toujours la priorité à la santé des travailleurs sur le lieu de travail et dans leur vie quotidienne.

S'assurer que les communautés locales puissent bénéficier directement de nos opérations est également un élément important de notre stratégie commerciale. À la fin de l'année 2023, les citoyens burkinabè représentaient plus de 98 % de notre main-d'œuvre, avec 1 872 contractuels et 888 employés permanents et temporaires directement impliqués ou soutenant les activités d'exploitation minière, de traitement, d'exploration et de projets d'investissement à Bomboré. Il est important de noter que 8 % de notre main-d'œuvre était composée de femmes. En outre, environ 71 % de nos achats de biens et de services proviennent de sources locales, ce qui renforce nos liens étroits avec les institutions et les fournisseurs locaux, et soutient la croissance des entrepreneurs et des entreprises au sein de la communauté.

En tant que mineur responsable, nous nous efforçons toujours de minimiser notre empreinte environnementale et d'avoir un impact positif maximal sur la vie des communautés locales. Ce rapport

inaugural constitue une étape importante dans cet effort en documentant nos réalisations et en renforçant notre engagement en faveur du développement durable et des pratiques de GES qui y sont liées. Préserver l'écosystème naturel, travailler avec nos partenaires communautaires et pratiquer une gouvernance d'entreprise solide sont les valeurs qui nous animent et qui, je crois, permettront à Orezone d'offrir une valeur durable à ses parties prenantes à l'avenir.

J'aimerais remercier notre conseil d'administration pour sa supervision et ses conseils qui ont permis à Orezone de mettre clairement en avant sa vision du développement durable. J'aimerais également remercier chaleureusement nos employés, nos partenaires communautaires et les autres parties prenantes pour leur soutien continu et leurs précieuses contributions. C'est une période passionnante pour nous à Orezone et je me réjouis de travailler ensemble pour construire une entreprise gratifiante et durable dans les années à venir.

PATRICK DOWNEY

Président Directeur Général



POINTS PRINCIPAUX DE PERFORMANCE EN 2023

4,4 millions d'heures

TRAVAILLÉES SANS ACCIDENT AVEC ARRÊT DE TRAVAIL

Poursuite des bonnes performances en matière de santé - sécurité en 2023 avec 4,4 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail. Orezone reste déterminé à promouvoir la santé et la sécurité de ses employés grâce à une formation continue et au déploiement de ressources en matière de santé - sécurité.

141 425 oz 5,75 Mt

PRODUCTION D'OR

DÉBIT DU BROEUR

Production d'or de 141 425 onces (oz) qui est dans la plage de référence comprise entre de 140 000 à 155 000 oz. Le débit de l'usine a été de 5,75 millions de tonnes de minerai, dépassant de 10,5 % la capacité nominale.

1 127 \$

AISC PAR OZ VENDUE

L'AISC par once vendue était à 1 127 dollars, ce qui est conforme aux prévisions révisées de la Société, comprises entre 1 100 et 1 180 dollars par once.

1 872

SOUS TRAITANTS
LOCAUX

888

SALARIÉS PERMANENTS
ET TEMPORAIRES

À la fin de l'année 2023, 1 872 employés contractuels et 888 employés permanents et temporaires de la société étaient soit directement impliqués ou apportant leur soutien aux activités d'exploitation minière, de traitement, d'exploration et de projets d'investissement à la mine de Bomboré. Les citoyens burkinabè représentaient plus de 98 % de cette main-d'œuvre directe, avec une représentation féminine de 8 %.

71 %

DE LA VALEUR DES BIENS ET SERVICES
PROVENANT DU CONTENU LOCAL

Environ 71 % de la valeur des biens et services nécessaires à l'exploitation de la mine de Bomboré proviennent de sources locales.

171 millions de dollars

CONTRIBUTION
ÉCONOMIQUE DIRECTE

Au cours de l'année fiscale 2023, la contribution économique directe au Burkina Faso était de 170 959 000 \$ provenant des impôts, des redevances, des dépenses et des salaires de la mine de Bomboré.



Les citoyens burkinabè dans la main-d'œuvre directe



Les femmes dans la main-d'œuvre directe



Biens et services issus du contenu local

➤ PRÉSENTATION DU PRÉSENT RAPPORT

Bienvenue au premier rapport de développement durable d'Orezone Gold Corporation (« Orezone » ou la « Société »). Ce rapport présente des informations sur l'approche de la Société en matière de développement durable et reflète notre performance en matière de santé, de sécurité, de gouvernance environnementale et sociale (ESG) pour l'année se terminant le 31 décembre 2023. Il marque une étape importante dans notre engagement en matière de responsabilité environnementale et sociale et jette les bases de nos efforts continus pour stimuler une croissance durable et générer un impact positif sur la communauté.

Dans ce rapport, les références à la Société, « nous » et « notre » incluent une référence à Orezone et à sa filiale détenue à 90 %, Orezone Bomboré SA (« OBSA »).

Les montants financiers sont exprimés en dollars américains (\$US), sauf indication contraire.

Tout au long de ce rapport, les termes « développement durable » et « Gouvernance Environnementale et Sociale (ESG) » sont utilisés. Les questions de gouvernance environnementales et sociales sont définies comme les questions généralement associées à la durabilité. La durabilité est liée aux résultats ayant un impact positif qu'une organisation cherche à atteindre. Les indicateurs ESG sont utilisés pour mesurer la performance de l'organisation.

Les indicateurs et les données présentés dans ce rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification externe indépendante. Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies, ces chiffres sont basés sur des processus internes de collecte de données et d'établissement de rapports. En tant que tels, ils peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un ajustement dans les prochains rapports afin de refléter les améliorations apportées à la méthodologie, l'exactitude des données ou les nouvelles normes du secteur.

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration d'Orezone.



➤ PRÉSENTATION D'OREZONE GOLD

Orezone est un producteur d'or ouest-africain engagé dans l'exploitation, le développement et l'exploration de la mine d'or de Bomboré au Burkina Faso. La mine Bomboré a atteint la production commerciale de ses opérations d'oxyde le 1er décembre 2022, et se concentre maintenant sur son expansion progressive en roche dure qui devrait augmenter de manière significative la production d'or annuelle et aussi la durée de vie de la mine avec le traitement des réserves minérales de roche dure. Orezone est dirigée par une équipe expérimentée qui met l'accent sur la responsabilité sociale et le développement durable.

Le permis minier de Bomboré est détenu par OBSA, une filiale à 90 % de la société. Conformément à la législation minière du Burkina Faso, le gouvernement du Burkina Faso détient une participation libre de 10 % dans OBSA. Les actions ordinaires de la société sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « ORE » et à l'OTCQX sous le symbole « ORZCF ». Le siège social de la société est situé à Vancouver, au Canada, au 505 Burrard Street, Suite 450, Vancouver, British Columbia, Canada, V7X 1M3.



NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



A Orezone, notre engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale est partie intégrante de notre stratégie et est fondamental pour la croissance et le succès à long terme de la Société.

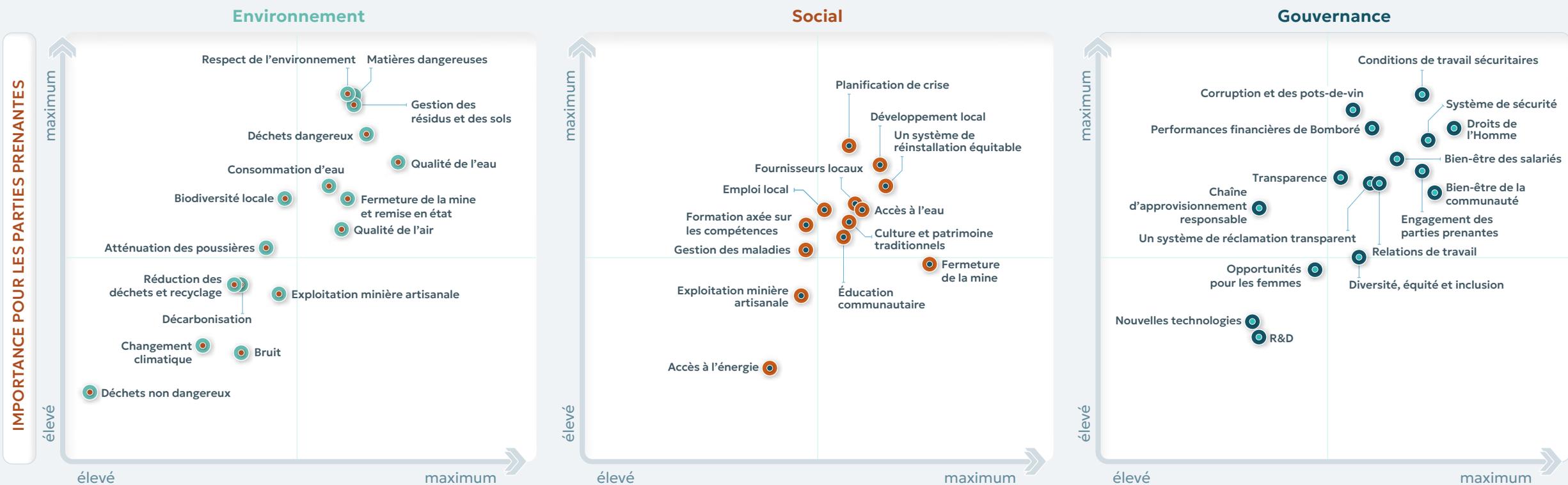
L'engagement communautaire et le respect de la culture et du bien-être des communautés locales au sein desquelles nous opérons sont d'une importance cruciale en tant que fondement de notre philosophie d'entreprise et représentent les valeurs fondamentales de l'organisation. Notre Société travaille à construire et à entretenir des environnements capables d'améliorer les conditions de vie des résidents et des communautés par le biais d'investissements stratégiques dans des projets communautaires, la création d'emplois et la formation. Orezone s'engage à agir conformément aux pratiques internationales de l'industrie, en respectant les exigences réglementaires et en travaillant pour une amélioration continue.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ

La matérialité sont les risques et opportunités Gouvernementaux, environnementaux et sociaux considérés par Orezone et ses parties prenantes comme pouvant avoir un impact important sur la Société. Notre approche a été développée à travers diverses études environnementales et sociales menées depuis 2009. Ces études mettent l'accent sur les préoccupations des parties prenantes et ont intégré leurs aspects environnementaux et sociaux dans les étapes initiales de la conception de la mine d'oxyde de Bomboré et se poursuivent dans la phase II de l'expansion de la roche dure. Cette approche garantit que les questions environnementales et sociales seront intégrées lors de la conception, l'exploitation et la fermeture future de la mine de Bomboré.

L'examen de l'importance relative du présent rapport est un processus essentiel qui permet de se concentrer sur les questions ESG

les plus significatives ayant un impact sur nos activités commerciales et sur les intérêts des parties prenantes. Dans le cadre d'une analyse complète et continue, nous nous sommes engagés avec les principales parties prenantes, notamment les employés, les fournisseurs, les investisseurs et les représentants des communautés, afin d'identifier et de classer par ordre de priorité les questions de développement durable qui comptent le plus. L'analyse de cette année met en lumière des domaines clés tels que la gouvernance d'entreprise, la gestion de l'eau, l'approvisionnement local et les relations avec les communautés. En alignant sa stratégie de développement durable sur ces questions prioritaires, la Société vise à créer de la valeur à long terme grâce à des changements positifs, en démontrant son engagement en matière de transparence et de responsabilité dans le cadre de ses efforts de développement durable.



IMPORTANCE POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET GOUVERNEMENTS

➤ ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



En 2015, les États membres des Nations unies ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui constitue une feuille de route pour la paix et la prospérité de tous les habitants de la planète. Au cœur de ce programme se trouvent

17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui sont un appel à l'action pour tous les pays à se rassembler dans un partenariat mondial pour mettre fin à la pauvreté et développer des stratégies pour améliorer la santé et l'éducation et stimuler la croissance économique. A Orezone, notre engagement en matière de développement durable est étroitement lié à ces ODD et nous reconnaissons que nos opérations peuvent contribuer directement et indirectement aux 17 ODD présents dans les communautés locales d'Afrique de l'Ouest où nous opérons. La Société reconnaît le rôle essentiel qu'elle doit jouer pour contribuer à la croissance économique et sociale de la région tout en préservant son environnement.

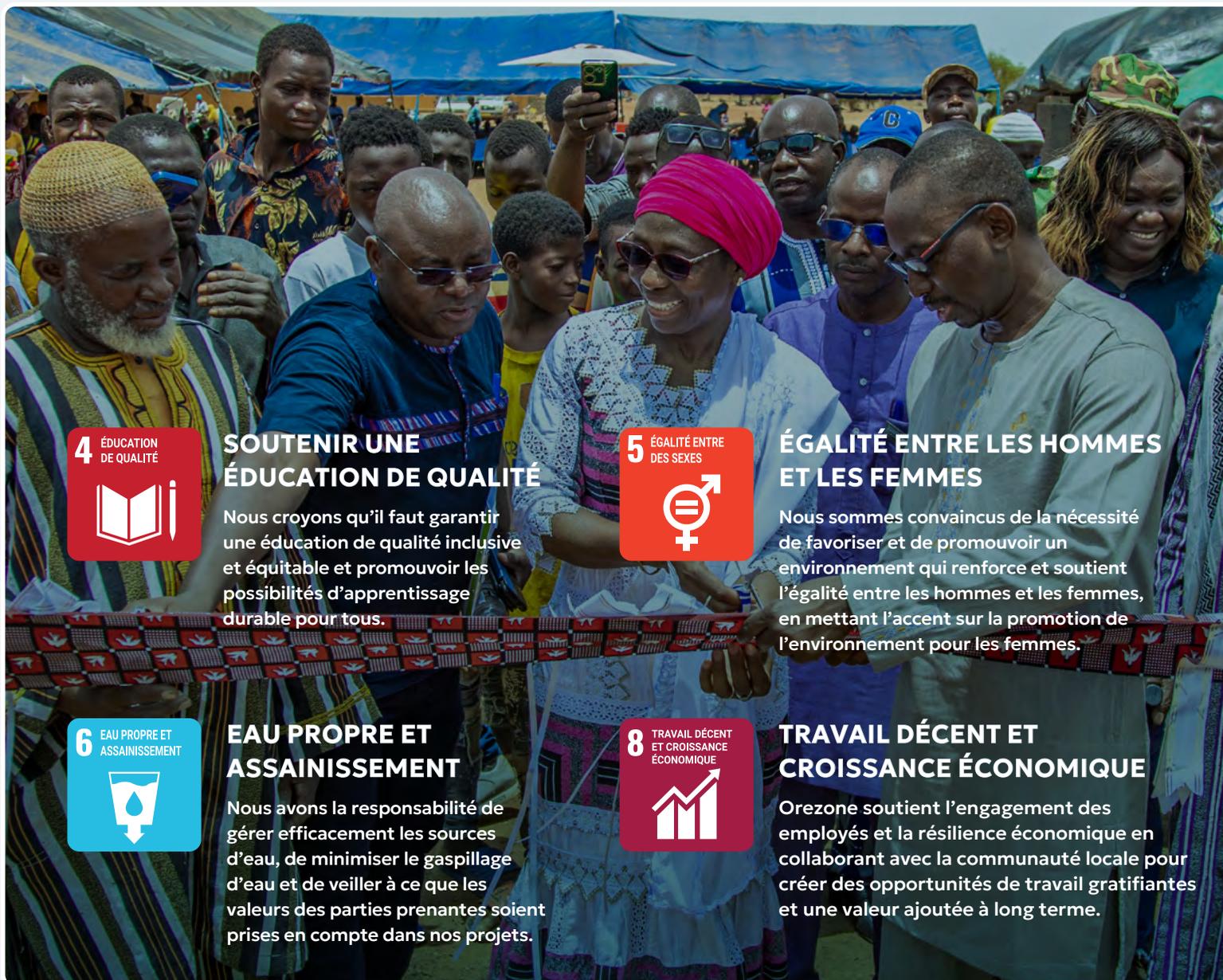
Nos initiatives en matière de développement durable sont stratégiquement conçues pour contribuer aux principaux ODD sélectionnés, tels que le soutien à une éducation de qualité (ODD 4), la promotion de l'égalité des sexes (ODD 5), la garantie d'une eau propre et d'un assainissement (ODD 6) pour les communautés locales autour de nos opérations et la promotion du travail décent et de la croissance économique (ODD 8).

En intégrant ces objectifs globaux de développement durable dans ses pratiques, Orezone s'efforce de créer des impacts positifs durables qui vont au-delà de ses opérations, en encourageant un développement durable qui profite aux générations actuelles et futures en Afrique de l'Ouest.



Orezone soutient l'engagement des employés et la résilience économique en collaborant avec la communauté locale pour générer des opportunités de travail gratifiantes et créer une valeur à long terme.





4

ÉDUCATION
DE QUALITÉ

SOUTENIR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Nous croyons qu'il faut garantir une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage durable pour tous.

5

ÉGALITÉ ENTRE
DES SEXES

ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Nous sommes convaincus de la nécessité de favoriser et de promouvoir un environnement qui renforce et soutient l'égalité entre les hommes et les femmes, en mettant l'accent sur la promotion de l'environnement pour les femmes.

6

EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT

EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Nous avons la responsabilité de gérer efficacement les sources d'eau, de minimiser le gaspillage d'eau et de veiller à ce que les valeurs des parties prenantes soient prises en compte dans nos projets.

8

TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE

TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Orezone soutient l'engagement des employés et la résilience économique en collaborant avec la communauté locale pour créer des opportunités de travail gratifiantes et une valeur ajoutée à long terme.

➤ STRATÉGIE ET OBJECTIF EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le présent rapport, la Société a intégré des éléments du cadre du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») pour les métaux et les mines. Toutefois, bien que nous fassions référence aux normes du SASB, ce ne sont pas tous les paramètres et toutes les lignes directrices qui ont été entièrement adoptés. Notre approche reflète un engagement en faveur de l'amélioration continue, en équilibrant la pertinence des informations spécifiques avec nos priorités opérationnelles et les besoins des parties prenantes. Au fur et à mesure de notre évolution, nous continuerons à évaluer l'applicabilité de normes SASB supplémentaires et d'autres cadres de reporting, afin de garantir un reporting significatif et précis.

A l'avenir, nous nous efforcerons d'établir un ensemble formel de contrôles internes vigoureux autour de nos rapports de développement durable, que nous visons à terme à aligner sur ceux du Committee of Sponsoring Organizations (« COSO »). En intégrant pleinement les lignes directrices complètes du COSO en matière de contrôle interne, nous améliorerons davantage notre capacité à identifier, évaluer et gérer les risques liés à la divulgation d'informations sur le développement durable. Cette approche proactive renforce également notre engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité ESG, en favorisant une plus grande confiance entre les parties prenantes et en contribuant à notre objectif de création de valeur à long terme.



BONNE GOUVERNANCE



« L'engagement d'Orezone en faveur du développement durable et de la Gouvernance Environnementale et Sociale (ESG) est le fondement de la réussite de notre entreprise. Notre dévouement à la gouvernance d'entreprise, au respect de l'environnement, à la santé et à la sécurité des employés et à la croissance sociale de nos communautés est ce qui nous définit, façonne notre culture et apporte une valeur réelle aux parties prenantes. »

KATE HARCOURT

Directrice et présidente du comité santé - sécurité et du développement durable



Orezone s'engage à respecter des normes élevées en matière de gouvernance d'entreprise, de responsabilité et de conduite éthique des affaires. L'éthique et la transparence sont essentielles pour protéger les intérêts de nos employés, de nos partenaires commerciaux, des parties prenantes externes, des communautés locales et des investisseurs, et contribuent à promouvoir une gouvernance solide et à faire progresser le développement durable en tant que fondement de notre activité.

➤ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre Conseil d'Administration (le « Conseil ») est responsable en dernier ressort de la supervision de la pratique d'une gouvernance d'entreprise solide au sein de la Société, de la direction des activités et de la création de valeur pour les actionnaires. Il est composé de divers dirigeants expérimentés et s'engage à respecter des normes d'intégrité, de responsabilité et de transparence. La gestion quotidienne de la Société incombe au Président directeur général (PDG) et à la haute direction.

En 2023, le conseil d'administration comptait huit membres, dont sept étaient indépendants. Le conseil est dirigé par un président indépendant et le PDG est le seul administrateur non indépendant. Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni neuf fois, et la majorité de ses réunions se sont déroulées indépendamment de ceux de la direction.

Le conseil d'administration supervise les initiatives d'Orezone en matière de développement durable, en veillant à ce que les opérations soient conformes aux meilleures pratiques et aux attentes des parties prenantes. Nous donnons la priorité à la prise de décision éthique dans tous les aspects de notre activité, de la gestion financière à la gestion environnementale et à l'engagement social. En encourageant une culture de leadership éthique et de bonne gouvernance, notre conseil d'administration joue un rôle crucial en guidant la société vers une croissance durable et une création de valeur à long terme pour nos actionnaires et nos communautés.

Le conseil d'administration actuel de la société est composé de huit membres, dont deux femmes.

Le conseil d'administration est soutenu par trois comités : le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise, de nomination et de rémunération, et le comité de santé, de sécurité et de développement durable.

Le comité d'audit supervise l'information financière de la Société, le respect des exigences légales et réglementaires relatives à l'information financière, certaines politiques de la Société et les contrôles internes sur l'information financière et les contrôles de divulgation, entre autres questions. Les membres actuels du comité sont Rob Doyle (président), Marco LoCascio et Matthew Quinlan.

Le comité de gouvernance d'entreprise, de nomination et de rémunération supervise l'approche globale d'Orezone en matière de gouvernance d'entreprise, identifie et recommande de nouveaux candidats à l'élection au conseil d'administration et aide le conseil d'administration à fixer la rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs. Les membres actuels du comité sont Joe Conway (président), Sean Harvey et Tara Hassan.

Le comité santé - sécurité et de développement durable est chargé de contrôler les performances de la Société en matière de santé - sécurité, d'ESG. Le comité se réunit au moins une fois par trimestre avec la direction pour examiner les questions actuelles et émergentes, évaluer les performances et la gestion des risques, ainsi que pour évaluer et mettre à jour les politiques et les procédures. Les membres actuels du comité sont Kate Harcourt (présidente), Matthew Quinlan et Tara Hassan.

| NOM | RÔLE | DATE D'ADHÉSION |
|-----------------|---|-----------------|
| Joe Conway | Administrateur indépendant | 13 octobre 2014 |
| Patrick Downey | Président – directeur général | 5 avril 2011 |
| Rob Doyle | Administrateur indépendant | 15 juin 2022 |
| Kate Harcourt | Administrateur indépendant | 28 juin 2018 |
| Sean Harvey | Président et administrateur indépendant | 11 janvier 2024 |
| Tara Hassan | Administrateur indépendant | 7 juin 2024 |
| Marco LoCascio | Administrateur indépendant | 28 juin 2018 |
| Matthew Quinlan | Administrateur indépendant | 15 juin 2023 |

» POLITIQUES DE GOUVERNANCE

Orezone s'engage à gérer ses affaires selon les normes éthiques les plus élevées. La société maintient un ensemble de politiques qui décrivent les normes de conduite attendues de tous les directeurs, employés et consultants travaillant en notre nom. Ces politiques sont révisées régulièrement par les comités appropriés du conseil d'administration afin de s'assurer qu'elles sont cohérentes avec la législation actuelle, les règlements et les meilleures pratiques de notre industrie. Nos politiques peuvent être consultées sur [notre site web](#). [Le code de conduite et d'éthique des affaires](#) et notre [politique de dénonciation](#) sont décrits ci-dessous.

Le Code de conduite et d'éthique d'Orezone a été mis à jour en novembre 2023. Chaque employé reçoit une copie du Code de conduite et d'éthique qui doit être lu et signé au début de l'emploi avec la Société et par la suite sur une base annuelle. Le conseil d'administration encourage et promeut une solide culture de conduite éthique des affaires qui donne la priorité au respect des lois, règles et réglementations applicables dans toutes les juridictions où la société exerce ses activités, à la fourniture de conseils aux administrateurs, dirigeants et employés pour les aider à reconnaître et à traiter les questions éthiques, à la promotion d'une culture de communication ouverte, d'honnêteté et de responsabilité, et à la sensibilisation sur les mesures disciplinaires en cas de violation du code de conduite éthique des affaires.

Outre la politique de dénonciation de la Société, il existe une [politique de dénonciation](#) qui permet aux personnes de signaler, de manière confidentielle et anonyme, toute préoccupation concernant un comportement douteux ou une violation du code de conduite et d'éthique des affaires, ce qui peut inclure toute préoccupation concernant les questions ESG. La politique de dénonciation est disponible en anglais et en français et est activement promu par la Société au moyen d'affiches dans les deux langues. Le système d'alerte est géré par un fournisseur tiers indépendant spécialisé.

» DROITS DE L'HOMME

Le respect des droits de l'homme est un élément essentiel de la vision et des valeurs d'Orezone qui est intégré dans notre Code de conduite et d'éthique. La société s'engage à mener ses opérations en accord avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, les lois des pays d'origine et d'accueil, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les principes d'exploitation responsable de l'or du Conseil mondial de l'or, ainsi que la Norme sur l'or libre de conflit.

En 2023 et à la date du présent rapport, aucune violation des droits de l'homme n'a été signalée à la Société.

» PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le plan de gestion environnementale et sociale (« PGES ») de la société met en œuvre les engagements pris, présente toutes les mesures de gestion environnementale et sociale développées et mises en œuvre et couvre toutes les phases d'exploitation, de développement, de fermeture définitive et de réhabilitation pour la mine de Bomboré.

Le PGES identifie les objectifs nécessaires pour se conformer à la réglementation en vigueur au Burkina Faso et aux meilleures pratiques internationales dans le secteur minier. Le PGES comprend également les programmes de surveillance environnementale et les plans d'action et protocoles de suivi environnemental et social, fournissant la base pour l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre par Orezone. Le PGES comprend plusieurs mesures visant à renforcer les capacités des parties prenantes concernées par l'application des mesures de gestion environnementale et sociale.

Des mesures de gestion ont été mises en place dès les premières étapes de la phase de construction de l'Usine d'oxyde de la phase I. Certaines de ces mesures seront maintenues tout au long des opérations, tandis que d'autres dureront au-delà de la phase de fermeture et de réhabilitation de Bomboré. Les mesures prises pour les composantes physiques, biologiques et humaines en tenant compte des impacts potentiels avant toute nouvelle activité ou

extension d'une activité en cours, et en planifiant ces impacts, sont les suivantes :

- » Protection des sols
- » Contrôle des eaux de ruissellement, restrictions en cas de fortes pluies et respect des zones tampons le long des cours d'eau
- » Mise en œuvre de restrictions concernant l'abattage d'arbres et de délimitations des zones de travail
- » Réduction et contrôle des émissions de bruit et de poussière
- » Contrôle de la vitesse de circulation, des voies d'accès, de l'utilisation et de l'entretien des équipements (réservoirs de carburant et de lubrifiant, véhicules et équipements motorisés)
- » Gestion des ressources humaines, de la logistique, de la mobilisation et de la démobilisation du personnel et des sous-traitants
- » Maximisation des possibilités d'emploi pour la main-d'œuvre locale, de la fourniture de biens et de services par les acteurs locaux, des avantages pour les femmes et gestion des attentes irréalistes
- » Sensibilisation de la population et des travailleurs aux risques de transmission du VIH/SIDA et d'autres maladies endémiques
- » Localisation précise et protection des lieux de culte et des sites sacrés

Certaines mesures mises en œuvre au cours des phases précédentes du projet concernant le sol, les eaux de surface, les eaux souterraines, le bruit ambiant, la population et la cohésion sociale, l'économie et l'infrastructure sont maintenues au cours de la phase d'exploitation. En outre, plusieurs mesures supplémentaires ont été mises en place :

- » Surveillance du parc à résidus en conformité avec les réglementations et exigences applicables
- » Gestion des décharges de stériles et reverdissement progressif pour minimiser l'érosion
- » Gestion de l'eau, de la faune, des matières dangereuses, des déchets, de la circulation et de l'entretien des véhicules.



SANTÉ - SÉCURITÉ AU TRAVAIL



La mine de Bomboré a atteint le 20 mars 2023 le cap des 10 000 000 d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail.

Orezone s'engage à respecter les principes de l'exploitation minière responsable et à atteindre l'excellence en matière de développement durable dans toutes ses opérations. Les pratiques minières durables font partie intégrante de la culture de notre entreprise et sont au cœur de ses valeurs fondamentales, qu'il s'agisse de créer des lieux de travail sains et sécurisés, d'établir des relations précieuses et respectueuses avec toutes les parties prenantes, de protéger l'environnement ou de soutenir les communautés locales au sein desquelles nous opérons.



» SANTÉ ET SÉCURITÉ

A Orezone, la santé, la sécurité et la sûreté de nos employés, de nos sous-traitants et de nos communautés sont primordiales. Notre entreprise s'engage à créer un environnement de travail sans danger où chaque individu compte, où ils peuvent travailler en toute sécurité en sachant que leur bien-être sur le lieu de travail est notre priorité absolue.

Avant de travailler à la mine de Bomboré, tous les travailleurs reçoivent une induction complète sur le site afin d'assurer leur sécurité et leur préparation au travail. Cette formation sur le tas couvre une série de sujets essentiels tels que les risques spécifiques au site, les procédures d'urgence et l'utilisation sécurisée des équipements.

Nos protocoles rigoureux en matière de santé - sécurité, associés à une formation continue et à des pratiques de gestion des risques, nous ont permis de franchir des étapes importantes, notamment d'atteindre 13,3 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail au 31 décembre 2023.

Le tableau suivant présente certains des principaux indicateurs santé - sécurité de la Société pour 2023. Ces indicateurs de santé - sécurité sont basés sur 4 393 844 heures travaillées par tous les employés et sous-traitants en 2023. Ils reflètent les incidents qui se sont déjà produits, ce qui nous aide à évaluer l'efficacité de nos programmes santé - sécurité et à identifier les domaines dans lesquels des améliorations sont encore nécessaires. En surveillant de près ces indicateurs, nous visons à améliorer continuellement notre culture de santé - sécurité, à réduire les incidents sur le lieu de travail et à protéger la santé et le bien-être de nos employés et de nos sous-traitants. La direction encourage activement tous les employés et sous-traitants à signaler rapidement tout incident ou presque-incident qui se produirait.

La Société reste déterminée à promouvoir la santé des travailleurs par le biais d'une formation continue et du déploiement de ressources en matière de santé - sécurité.

La mine de Bomboré dispose d'une clinique dotée d'un médecin et d'infirmières à plein temps qui assurent les services de santé au travail.

Paludisme

La transmission du paludisme au Burkina Faso est essentiellement saisonnière et atteint son pic pendant la saison des pluies, qui s'étend généralement de juin à novembre ; le risque le plus élevé d'infection par le paludisme se produisant entre juillet et octobre. La société dispose d'un plan complet de prévention du paludisme qui est mis en œuvre chaque année pour protéger les personnes travaillant à la mine de Bomboré ainsi que les communautés environnantes.

Les éléments clés de notre protocole de prévention du paludisme comprennent

- (i) l'engagement de la direction du site et des parties prenantes ;
- (ii) les activités de sensibilisation ; (iii) les activités de prévention ; et
- (iv) le traitement du paludisme.

Les campagnes de sensibilisation comprennent des affiches, des visites régulières d'équipes médicales et des réunions hebdomadaires de santé - sécurité, l'accent étant mis sur la promotion de l'utilisation correcte des insecticides parmi les travailleurs. Les activités de prévention comprennent le désherbage continu, la distribution mensuelle de moustiquaires et de répulsifs, la brumisation et la pulvérisation intra domiciliaire d'insecticides à effet rémanent dans les camps, les bureaux et les zones de travail. Les activités de traitement du paludisme consistent à s'assurer que la clinique dispose de stocks suffisants de kits de dépistage du paludisme et de médicaments de traitement pour garantir une prise en charge rapide de tous les cas détectés.

Poussière

Pendant la saison sèche, le contrôle de la poussière est une question opérationnelle clé, car elle a des conséquences respiratoires sur les personnes travaillant sur le site minier et les communautés environnantes. La poussière dans les fosses d'extraction, les routes de transport et les points de déversement est réduite grâce aux plans de contrôle de poussière et de gestion de l'eau de la société, qui sont décrits plus loin dans le présent rapport.

| CATÉGORIE | NOMBRE D'INCIDENTS | TAUX DE FRÉQUENCE (INCIDENTS X 1 000 000) ÷ HEURES TRAVAILLÉES |
|---------------------------------------|--------------------|---|
| Fatalité | 0 | 0,00 |
| Accident avec arrêt de travail | 0 | 0,00 |
| Blessure avec traitement médical | 6 | 1,37 |
| Blessure avec restriction de tâches | 4 | 0,91 |
| Premiers secours | 16 | 3,64 |
| Presqu'incident | 50 | 12,97 |
| Incident à fort potentiel de blessure | 7 | 1,59 |

» NOS COLLABORATEURS



« Nos valeurs fondamentales – intégrité, sécurité, durabilité, excellence et travail d'équipe – guident chacune de nos actions. En adhérant à ces principes, nous continuerons à bâtir une croissance durable et partagée. »

OUSSENI DERRA
Directeur général, mine de Bomboré





« Au cœur de notre stratégie de développement durable se trouvent la confiance, la collaboration et le respect des communautés locales, de leur langue, de leurs moyens de subsistance, de leurs coutumes et de leurs traditions. Dès le départ, nous privilégions un dialogue ouvert et honnête avec les parties prenantes et cherchons à maximiser les bénéfices de nos projets. Étant né et ayant grandi au Burkina Faso, je suis particulièrement fier de la différence que nous faisons dans la vie des communautés environnantes grâce aux programmes de restauration des moyens de subsistance que nous avons mis en œuvre avec succès. »

ALIRA ANALIRA

Directeur Environnement et social, Mine de Bomboré

PERSONNEL

Le Burkina Faso est un pays reconnu pour l'exploitation de l'or avec une main-d'œuvre minière de plus en plus qualifiée, un groupe croissant de talents locaux dotés de compétences spécialisées dans tous les domaines de l'exploitation minière tels que la sécurité, les ressources humaines, ESG, la géologie, l'ingénierie et l'opération de machines lourdes. Orezone se concentre sur le recrutement de talents locaux et la société a grandement bénéficié de cette stratégie.

La promotion de personnes issues des communautés environnantes et au sein de la Société favorise une culture d'inclusion, de croissance et de durabilité. En investissant dans les ressources locales, nous renforçons nos liens avec la communauté, créons des opportunités économiques et constituons une main-d'œuvre qui reflète fortement

la diversité de l'environnement social. La promotion interne permet non seulement de récompenser les individus pour leur dévouement, mais aussi de fidéliser les employés en leur offrant des perspectives claires de progression de carrière.

Cette approche permet d'investir et de cultiver des dirigeants qui comprennent et apprécient les valeurs, les processus et la culture de notre entreprise, ce qui facilite les transitions de carrière et offre des perspectives de réussite à long terme. Ensemble, ces stratégies témoignent de notre engagement en faveur du développement de la communauté et de la croissance des talents internes, créant ainsi une main-d'œuvre engagée et une organisation dynamique et résiliente.



Au 31 décembre 2023, il y avait 1 872 employés contractuels et 888 employés permanents et temporaires de la société directement impliqués ou soutenant les activités d'exploitation minière, de traitement, d'exploration et de projets d'investissement à la mine Bomboré.

Les citoyens burkinabè représentaient plus de 98 % de cette main-d'œuvre directe, les femmes représentant 8 % de cette main-d'œuvre directe.

L'extraction du minerai et des stériles est effectuée par un entrepreneur minier local ; l'équipe d'Orezone étant responsable de la gestion du site, du contrôle de la teneur et des activités de planification minière.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la section Approvisionnement local et gestion de la chaîne d'approvisionnement.



GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Orezone s'engage à respecter l'environnement afin de protéger le milieu naturel, d'atténuer et de minimiser les effets de nos activités et de faire de notre mieux pour préserver notre environnement pour les générations futures. L'exploitation minière responsable nous définit et est au cœur de nos valeurs fondamentales. Notre mission consiste à promouvoir la durabilité dans nos activités et à gérer les questions environnementales de manière responsable.



La société dispose d'un département environnement et social solide sur le site de la mine de Bomboré, composé principalement de Burkinabè sous la direction d'un Directeur expérimenté ayant une connaissance approfondie de la région. En outre, leurs activités sont soutenues par de nombreux comités et politiques adoptés spécifiquement par la société pour la mine de Bomboré.

➤ TRANSITION VERS LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE NATIONAL

La mine de Bomboré est reliée au réseau national du Burkina Faso qui l'alimente en électricité. L'installation de la ligne de transmission de 132 kV, d'un poste électrique et du poste de commutation reliant Bomboré au réseau national du Burkina Faso a été achevée en décembre 2023 et mise en service en janvier 2024 avec l'aide et les conseils de la SONABEL, la société d'État du Burkina Faso en charge de la distribution d'électricité. La ligne a été mise sous tension avec succès à la fin du mois de janvier 2024.

Avant d'être connecté au réseau national, la société avait l'intention d'utiliser du gaz naturel liquéfié (GNL) comme principale source d'énergie pour ses activités, reconnaissant son potentiel de réduction des émissions de carbone par rapport à l'utilisation de combustibles fossiles traditionnels. En 2021, la Société a conclu un contrat d'achat d'électricité avec Genser Energy, un fournisseur d'électricité indépendant. Les manquements répétés de Genser à ses obligations contractuelles ont obligé Orezone à se connecter à une autre source d'énergie pour assurer des opérations ininterrompues. La transition vers le réseau national permet non seulement de stabiliser l'alimentation électrique de la mine, mais aussi de s'aligner sur les objectifs de durabilité à long terme d'Orezone.

En étant connecté au réseau électrique plutôt qu'à d'autres sources de combustible comme le fioul lourd, la société renforce la durabilité de ses activités, réduit son empreinte carbone et soutient les objectifs nationaux en matière d'énergie. La connexion au réseau national a pour effet de renforcer notre engagement en faveur de la gestion de l'environnement et de l'exploitation minière responsable.



➤ ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Orezone s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), en se concentrant principalement sur les émissions de type 1 et 2 à l'avenir. Sur le site de Bomboré, les principales réductions de GES ont été réalisées grâce à la transition vers des sources d'énergie plus durables. Une stratégie clé a consisté, entre autres, à se connecter au réseau national, qui fournit environ 30 % d'énergie renouvelable.

Sur le site de Bomboré, les équipements lourds et légers fonctionnent au fioul léger plutôt qu'avec des produits plus polluants. L'entretien préventif, effectué par des techniciens certifiés, garantit que les équipements émettent un minimum de CO et de CO₂ dans la mesure du possible. En outre, tous les employés sont formés à éteindre les appareils électriques lorsqu'ils quittent leur bureau, ce qui contribue à réduire la consommation d'énergie et, indirectement, les émissions de gaz à effet de serre. Au fur et à mesure de la transition, les principaux interrupteurs d'éclairage deviendront détectables par le mouvement.

Pour réduire encore les émissions, OBSA impose l'utilisation d'éclairages LED et de systèmes de climatisation utilisant des gaz à faibles émissions. Cette directive prévoit des contrôles sporadiques pour en assurer la conformité.

➤ GESTION DE LA POUSSIÈRE

Une gestion efficace de la poussière à Bomboré est essentielle pour assurer la sécurité des travailleurs, minimiser l'impact sur l'environnement et maintenir des relations solides avec la communauté. Nos stratégies comprennent l'arrosage régulier des routes de transport et des zones d'exploitation pour supprimer les émissions de poussière, l'utilisation de dépoussiérants ou de produits pour stabiliser les surfaces, et la plantation de barrières végétales pour réduire le mouvement des particules en suspension dans l'air. La surveillance continue de la qualité de l'air permet de s'assurer que les niveaux de poussière restent dans les limites réglementaires, ce qui garantit que nous respectons ou dépassons les normes environnementales locales et internationales.

La surveillance de la poussière est assurée par de multiples stations de surveillance qui contrôlent les particules 2,5 (PM_{2,5}), les particules 10 (PM₁₀) et les particules totales en suspension (TSP).

» GESTION DE L'EAU

La gestion de la qualité et de la quantité d'eau à Bomboré est importante à tous les stades du cycle de vie de la mine, y compris l'exploration, le développement, l'exploitation et la fermeture. Pour protéger la qualité de l'eau, le site se conforme aux lois, réglementations et permis applicables en matière de qualité de l'eau.

Une gestion efficace de l'eau est essentielle pour des opérations minières durables en Afrique de l'Ouest, où les ressources en eau sont rares et où les communautés et les écosystèmes dépendent souvent d'approvisionnements partagés. Orezone a mis en œuvre des stratégies telles que le recyclage et la réutilisation de l'eau de traitement afin de minimiser les prélèvements sur les sources naturelles et, le cas échéant, les taxes sur l'eau applicables sont payées. La collecte des eaux de pluie, le ruissellement naturel et les bassins de stockage saisonniers, y compris notre réservoir hors canal (« OCR »), sont également utilisés.



» PARC À RÉSIDUS

Le parc à résidus (« TSF ») de Bomboré est une installation de type enclos entièrement revêtue, située en aval, conçue pour retenir les résidus de l'usine de traitement afin de prévenir la contamination des rivières et des eaux souterraines avoisinantes. Toute l'eau du TSF et l'eau d'appoint de l'OCR sont pompées vers l'usine de traitement. La conception du TSF répond aux normes industrielles les plus strictes en matière de sécurité, de sûreté, de stabilité et de protection de l'environnement ; il est construit et entretenu conformément à des normes internationales reconnues. Il s'agit notamment du Global Industry Standard on Tailings Management et des directives de l'Australian National Committee on Large Dams. Des audits annuels sont effectués par Knight Piésold, l'ingénieur agréé, et à ce jour, aucune préoccupation n'a été relevée.

» GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES

Les opérations minières génèrent d'importantes quantités de déchets minéraux et non minéraux, qui doivent être gérés avec soin pour protéger l'environnement et promouvoir la santé publique. La manipulation, le stockage et le transport corrects des déchets sont essentiels pour garantir la sécurité des communautés locales et des écosystèmes.

À la mine, les déchets non dangereux comprennent les roches, les matières biodégradables telles que les aliments, le papier et le carton, et les articles réutilisables ou recyclables tels que le verre, les bouteilles, les plastiques, les boîtes de conserve, les pneus, le bois et la ferraille. Les déchets dangereux comprennent des réactifs chimiques, tels que des caisses de cyanure vides et des emballages de produits chimiques, des huiles usées, des solvants, de la peinture et des piles.

La gestion opérationnelle des déchets non dangereux s'articule autour de plusieurs processus clés : le tri à la source, la collecte, le transport, le tri secondaire, le stockage en décharge et l'élimination. Le département Environnement de la Société fournit des poubelles clairement étiquetées dans les ateliers et les bureaux afin de faciliter le tri à la source et d'assurer une gestion efficace des déchets sur l'ensemble du site.

Les déchets des poubelles sont collectés quotidiennement et transportés vers une décharge certifiée. À la décharge, un tri secondaire est effectué avant que les déchets ne soient placés dans des cellules de stockage désignées.

Les huiles usées sont stockées dans des fûts de 200 litres sur des plates-formes étanches dans la zone de décharge. Les déchets dangereux, tels que les boîtes de cyanure vides et les sacs de produits chimiques, sont stockés en toute sécurité à l'usine dans des conteneurs de 40 pieds. L'élimination de ces huiles et autres déchets dangereux est gérée par un prestataire de services spécialisé agréé par le ministère de l'environnement.

Les déchets recyclables sont également traités par des prestataires agréés et certifiés par le ministère de l'environnement. Un bordereau de suivi des déchets est utilisé pour assurer la traçabilité, ce qui permet un contrôle continu du processus d'élimination des différents flux de déchets.



PERFORMANCE SOCIALE



A Orezone, le développement durable est une valeur fondamentale qui guide les actions et les résultats de notre société, sous la direction du département des relations communautaires, qui joue un rôle essentiel en veillant à ce que nos programmes ESG soient mis en œuvre de manière efficace et en accord avec les communautés que nous servons. En nous engageant auprès de ces communautés et en comprenant les défis qui leur sont propres, nous sommes bien placés pour initier des changements positifs.





Orezone s'engage à dialoguer de manière ouverte et respectueuse avec les communautés locales et les parties prenantes, et nous avons mis en place des mécanismes et des outils de communication de proximité afin de garantir que toutes les personnes liées à la mine de Bomboré puissent s'exprimer librement. Ces sujets de dialogue comprennent la qualité de l'air, l'eau, la biodiversité, l'accès aux ressources foncières, les moyens de subsistance alternatifs, l'emploi, les services sociaux et les infrastructures. Les informations recueillies au cours de ces consultations sont précieuses pour aider à identifier les problèmes, les risques, les avantages et les opportunités auxquels la mine de Bomboré doit faire face, pour compenser les impacts négatifs potentiels associés aux opérations minières et pour renforcer les impacts positifs.

La Société organise des réunions mensuelles avec des comités de planification composés des leaders locaux et des autorités gouvernementales, et nos représentants se rendent régulièrement dans les communautés pour diffuser des informations sur nos activités et aborder toutes les questions qui préoccupent la communauté locale. Nous avons également mis en place un mécanisme de réception de plaintes permettant aux résidents de nous faire part de tout problème lié à Bomboré, et Orezone se doit de répondre à leurs préoccupations de manière rapide et efficace. En 2023, nous avons reçu 24 plaintes et 48 demandes de la communauté (à la fin de 2023, huit plaintes et 14 demandes restaient ouvertes ; cependant, tous ont été clôturés en 2024 à la satisfaction de toutes les parties).

➤ RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Orezone accorde une grande importance au bien-être des communautés locales qui entourent ses opérations minières. Notre engagement et nos efforts visant à favoriser des relations positives et respectueuses avec les communautés sont des facteurs clés du succès continu de Bomboré.

A Orezone, le développement durable est une valeur fondamentale qui guide les actions et les résultats de notre société, sous la direction du département des relations communautaires, qui joue un rôle essentiel en veillant à ce que nos programmes ESG soient mis en œuvre de manière efficace et en accord avec les communautés que nous servons. En nous engageant auprès de ces communautés et en comprenant les défis qui leur sont propres, nous sommes bien placés pour susciter des changements positifs.

L'un des éléments fondamentaux de notre approche a été la création et l'habilitation de comités locaux. Ceux-ci servent de passerelles entre la Société et nos communautés, garantissant une communication ouverte, la transparence et l'inclusion tout au long du processus de prise de décision. Grâce à ce dialogue, nous avons été en mesure de répondre aux préoccupations, d'agir en fonction des réactions et de collaborer de manière productive à la réalisation de notre objectif commun de développement durable.

Dans le cadre de l'objectif permanent de développement durable d'Orezone, nos programmes de restauration des moyens de subsistance témoignent de l'engagement de notre entreprise en faveur du bien-être de ces communautés et de leur autonomisation à long terme. Pour atteindre ces objectifs, notre département des relations communautaires soutient une série d'activités génératrices de revenus, axées sur l'agriculture, les soins de santé, l'éducation et le commerce. En fournissant des formations et des ressources, nous sommes en mesure de créer un vivier de personnes qualifiées qui peuvent contribuer activement à la croissance durable de leurs communautés.

Nos partenariats s'étendent au-delà des communautés locales, car nous entretenons de bonnes relations avec les autorités, les dirigeants et l'ensemble de la population des communautés impactées. En favorisant un fort sentiment de confiance et de compréhension, nous sommes mieux à même de relever les défis et de célébrer collectivement nos succès.

Un autre aspect distinctif d'Orezone est notre engagement à promouvoir le contenu local. Nous croyons fermement à la création d'opportunités pour les personnes dans les régions où nous opérons. En encourageant les talents, les fournisseurs et les entreprises locales, nous pouvons contribuer de manière significative à la réalisation de nos objectifs en matière de contenu local et à la stimulation de la croissance économique dans la région. Pour plus de détails, voir la section Approvisionnement local et gestion de la chaîne d'approvisionnement du présent rapport.

En tant qu'entreprise responsable et partenaire communautaire, nous comprenons le rôle que nos actions peuvent avoir aujourd'hui, ainsi que leur impact probable sur l'avenir. C'est pourquoi nos efforts sont alignés sur l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et ses Objectifs de développement durable qui appellent tous les pays à s'efforcer de construire un héritage positif pour les générations à venir.

Orezone croit fermement que notre communauté est notre plus grande source de richesse. Il est de notre responsabilité commune d'œuvrer à améliorer la vie de tous ceux qui nous entourent. Grâce au dévouement et au travail de notre département des relations communautaires et aux efforts de toutes les parties prenantes, nous continuerons ensemble à apporter un changement et à construire un avenir meilleur.



L'ÉDUCATION est un élément clé de cette stratégie, un droit fondamental et une force puissante pour le développement individuel et communautaire. C'est également un outil essentiel pour réduire la pauvreté, améliorer la santé, promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la paix et la stabilité. En 2023, la Société a soutenu l'éducation locale dans les communautés environnantes par les actions suivantes :

- Don de **10 tonnes de céréales et de 640 litres d'huile** aux écoles locales.
- **Soutenir les compétitions sportives et les journées culturelles** organisées dans chacune des huit écoles.
- **Soutenir les examens blancs** afin de mieux préparer les élèves à réussir aux différents examens. Ainsi, en 2023, **les élèves ont obtenu un taux de réussite supérieur** à celui de l'année précédente.
- Fournir divers articles aux écoles, notamment **42 bicyclettes, 16 tablettes, 240 cartables, 480 manuels scolaires, 3 000 cahiers d'exercice**, ainsi que d'autres matériels pédagogiques.



ÉTUDE DE CAS

AUTONOMISATION DES FEMMES

Remise officielle de kits de tissage à 102 femmes formées au tissage traditionnel du pagne

Investir dans l'autonomisation financière des femmes est un moyen d'avancer vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et la croissance économique inclusive. Pour contribuer à l'éradication de la pauvreté dans les communautés impactées, un groupe de 102 femmes a été formé au tissage traditionnel du pagne faso danfani. Le 1er janvier 2023, la cérémonie officielle de remise des 102 kits aux bénéficiaires a eu lieu.

Le Faso danfani est un tissu de coton traditionnel tissé à la main au Burkina Faso, couramment utilisé pour créer des vêtements et des accessoires. Connu pour ses motifs vibrants et sa signification culturelle, ce tissu est devenu un symbole d'identité et du patrimoine burkinabè. Initialement porté par la royauté et les dignitaires, il est aujourd'hui plus largement utilisé dans la vie quotidienne et lors de cérémonies, telles que les mariages et les événements nationaux.



ÉTUDE DE CAS

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE EN ACTION

Ouverture du centre polyvalent pour femmes de Mogtéo V4

Le Centre polyvalent des femmes de MV4, financée par 20 % des paiements de compensation pour les arbres versés par Orezone, a été construit en mettant l'accent sur la gestion durable des fonds. Construit en 2022 et inauguré en 2023, le centre sert de pôle communautaire, conçu pour améliorer l'accès de la communauté aux informations et aux services à partir desquels les femmes peuvent produire et vendre divers articles.

Cette installation polyvalente comprend une salle de formation de 50 places, une unité de production de glace, une unité de mouture des céréales pour la transformation des aliments, deux magasins de location, une zone de tissage et une unité de couture. L'unité de mouture des céréales, à particulièrement réduit la charge de travail des femmes en leur évitant d'avoir à parcourir 14 kilomètres jusqu'à Mogtéo pour obtenir des services de mouture. Les groupes de femmes ont reçu une formation en gestion opérationnelle et financière afin d'assurer une supervision efficace et durable du centre, favorisant ainsi l'autonomisation et le développement à long terme de la communauté.



ÉTUDE DE CAS

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE D'APICULTEURS « SIID-NOOMA » BOMBORÉ

L'apiculture moderne pour la sensibilisation environnementale et la lutte contre la pauvreté

Au Burkina Faso comme ailleurs, l'apiculture est une activité génératrice de revenus. Compte tenu des nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux de l'apiculture, Orezone a aidé à l'organisation des producteurs de miel en une Société Coopérative Simplifiée afin de renforcer leur capacité à développer l'industrie du miel au sein de la communauté locale. La coopérative d'apiculteurs « Siid-Nooma » récemment créée en 2023 a donné naissance à 24 apiculteurs qui ont reçu 55 ruches et du matériel d'exploitation de la part de la société comme point de départ du processus. Cette aide technique, matérielle et financière a permis à la coopérative d'obtenir une première récolte de 550 litres de miel biologique en 2023, qui se poursuit aujourd'hui. Les principaux clients de ce miel biologique sont le restaurant du camp de Bomboré, les employés et les communautés de la zone du projet qui l'utilisent comme complément alimentaire pour lutter contre la malnutrition des enfants.



ÉTUDE DE CAS

RESPECT DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Inauguration de la deuxième station d'eau autonome à Nobsin

L'eau est au cœur des objectifs de développement durable des Nations unies. L'accès à l'eau potable pour les personnes impactées est l'un des engagements du plan d'action de réinstallation d'Orezone, qui a construit six pompes à motricité manuelles sur le site de réinstallation de Natinga. La Société a aussi construit des stations d'eau supplémentaires pour les communautés. En 2023, la communauté de Nobsin a inauguré le deuxième poste d'eau autonome construit par Orezone.



➤ CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ

En 2023, le département de la sécurité d'Orezone a pris des initiatives visant à améliorer les relations avec les communautés en renforçant la coopération et la coordination avec les parties prenantes locales en matière de sécurité. Les principaux objectifs étaient d'établir des initiatives de sécurité conjointes avec les autorités locales, de renforcer la communication pour répondre aux préoccupations de la communauté concernant les menaces sécuritaires, et de soutenir les efforts de la communauté pour détecter et prévenir les actions militantes dans la région.

Les principales initiatives sont les suivantes :

- **Dialogue régulier** avec les forces de l'ordre locales pour améliorer la communication, l'échange de renseignements et la gestion coordonnée des ressources.
- **Soutenir les initiatives en matière de sécurité routière** en fournissant aux forces de l'ordre locales des équipements de base afin d'améliorer leurs capacités de patrouille et de réduire les incidents routiers dans la zone opérationnelle.
- **Maintenir des contacts réguliers** avec les anciens et les dirigeants des communautés locales afin de favoriser la confiance mutuelle et l'échange d'informations critiques en matière de sécurité.
- **Fournir aux forces de l'ordre locales** des équipements de base, tels que des imprimantes, du papier, des stylos et des blocs-notes, afin de répondre à leurs besoins administratifs et bureaucratiques.
- **Aider à l'entretien** des véhicules de police, améliorant ainsi les opérations de prévention de la criminalité dans notre zone opérationnelle.

À l'avenir, la Société se concentrera sur une collaboration et un dialogue continu et plus fréquents avec les dirigeants des communautés, l'amélioration de la transparence des opérations de sécurité et l'implication des communautés locales dans l'élaboration de stratégies de sécurité afin de favoriser la confiance et de garantir un environnement sécurisé pour toutes les parties prenantes.



➤ RESTAURATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE

Orezone investit dans des initiatives de restauration des moyens de subsistance locaux et dans des programmes d'assistance communautaire dans le but d'améliorer la vie des familles vivant à proximité de la mine et nous poursuivons ces investissements et d'autres pendant toute la durée de vie de la mine. Cependant, la société estime que pour que ces initiatives soient efficaces et durables, il est essentiel que les communautés participent activement au processus et en partagent la responsabilité. Cette approche permet aux communautés de s'approprier les résultats, ce qui favorise la collaboration, la responsabilisation et le sentiment d'un objectif commun. Elle garantit également que les efforts de restauration des moyens de subsistance ne sont pas seulement alignés sur les besoins de la communauté, mais qu'ils sont également motivés par l'engagement local, ce qui renforce le succès à long terme et la résilience de ces programmes.

Nous avons contribué en nature et en espèces pour la mise en place de programmes de santé et de sécurité des communautés, des programmes éducatifs, la formation professionnelle, la sécurité alimentaire et le développement régional, en plus des opportunités d'emploi local et du soutien aux petites entreprises. La Société soutient et promeut également de nouvelles entreprises communautaires et des programmes de subsistance qui comprennent le renforcement des capacités organisationnelles professionnelles en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes, la fabrication de savon, le tissage de couvertures, les jardins agricoles, l'élevage de poulets, les pépinières et la promotion des techniques de remise en état des terres afin d'améliorer les rendements et les superficies de terres arables.



PLAN D'ACTION POUR LA RÉINSTALLATION

L'un des projets les plus complexes d'Orezone a été la réinstallation de personnes issues de communautés traditionnelles de sites d'extraction et de traitement d'or artisanal. Le Burkina Faso dispose d'un cadre réglementaire étroitement contrôlé pour la réinstallation des populations, qui comprend une étude d'impact environnemental et social (« EIES ») et un plan d'action pour la réinstallation (« PAR »).

L'implication de la communauté dans le processus du PAR et le retour d'information sur les nouvelles communautés de réinstallation ont été extrêmement positifs.



➤ PLAN D'ACTION POUR LA RÉINSTALLATION

Conformément au cadre réglementaire du Burkina Faso, le processus d'EIES et du PAR sont suivis de près par SOCREGE (Société de Conseil de Réalisation et de Gestion de l'Environnement), un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans les études environnementales, la gestion des ressources naturelles et le développement social.

Outre le cadre réglementaire du Burkina Faso, le PAR de la société pour la mine de Bomboré est basé sur les exigences de norme de performance 5 de la Société financière internationale, y compris, mais sans s'y limiter, aux principes énumérés à droite.



Le PAR pour la mine de Bomboré se déroule en quatre phases. Outre la construction de maisons privées, d'infrastructures publics et d'autres infrastructures essentielles, ainsi que de routes communautaires, toutes les phases prévoient le versement d'indemnités couvrant les terres, les cultures, les arbres et les structures privées non remplacées.

L'implication de la communauté dans le processus du PAR et le retour d'information sur les nouveaux sites de réinstallation ont été extrêmement positifs.

- **Nécessité** – la réinstallation ne sera envisagée que lorsqu'il n'y a pas d'autre solution possible pour atteindre les objectifs du projet et qu'elle est considérée comme la seule solution viable.
- **Minimisation de l'impact** – la Société s'efforcera de minimiser le nombre de personnes affectées et l'ampleur des perturbations causées par la réinstallation.
- **Transparence** – tous les processus de réinstallation seront menés en toute transparence. Les personnes concernées seront informées à chaque étape du processus.
- **Consultation et participation** – la société s'engagera dans une consultation constructive avec les communautés impactées. Leur contribution sera sollicitée lors de la planification et de la mise en œuvre des activités de réinstallation.
- **Compensation équitable** – les personnes et les communautés qui sont réinstallées recevront une compensation équitable, couvrant non seulement la valeur des biens perdus, mais aussi les coûts de réinstallation et de réhabilitation.
- **Restauration des moyens de subsistance** – la Société veillera à ce que les personnes réinstallées aient accès aux ressources et aux activités de restauration ou d'améliorer leurs moyens de subsistance préalable à la réinstallation.
- **Respect des droits de l'homme** – les processus de réinstallation respecteront les droits de l'homme de toutes les personnes concernées, en veillant à ce que leur dignité, leur sécurité et leurs pratiques culturelles soient préservées.
- **Mécanisme de gestion des plaintes** – un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place pour répondre aux préoccupations ou aux doléances des personnes concernées.
- **Suivi et évaluation** – la société assurera un suivi continu du processus de réinstallation afin de garantir la conformité avec le plan de réinstallation. Des évaluations régulières seront menées pour mesurer l'efficacité des activités de réinstallation et procéder aux ajustements nécessaires.

Phase I

La phase I a consisté à réinstaller des communautés principalement dans les zones nordiques du permis d'exploitation minier de Bomboré. L'accent a été mis sur la relocalisation des familles afin de permettre un accès sécurisé à toutes les principales zones nécessaires à la construction de l'usine de traitement, des infrastructures de surface, du parc à résidus et de l'OCR, ainsi qu'aux endroits où les activités minières commenceraient le plus tôt.

La construction de la phase I a commencé en mars 2019 et s'est achevée avec succès au début de 2021. La société a annoncé l'arrêt temporaire des travaux du PAR en mars 2020 par mesure de précaution face à la pandémie de COVID-19.

Dans le cadre de la phase I du PAR, la Société a construit plus de 1 100 maisons privées, des bâtiments publics et des routes communautaires, et a installé plus de 370 familles dans leurs nouvelles maisons.

Phases II et III

Actuellement en cours, ces phases se concentrent sur la réinstallation et la construction de trois nouvelles communautés de réinstallation (MV3, MV2 et BV2) afin de faciliter l'accès à l'exploitation minière dans la partie sud du permis d'exploitation minier. La Société a commencé par MV3, suivi de MV2 et de BV2, afin de donner la priorité aux zones minières les plus proches de l'usine de traitement.

Les phases II et III du PAR ont débuté en 2023 et verront la construction de plus de 2 200 structures privées et publiques.

La construction de maisons et la relocalisation des familles dans la nouvelle communauté de réinstallation MV3 ont été achevées avec succès en juin 2024. La construction de maisons et la relocalisation de familles sur le nouveau site de réinstallation MV2 ont été achevées en novembre 2024. Les indemnités versées aux résidents concernés pour la perte de terres, de récoltes, d'arbres et de structures privées sont en cours.

Phase IV

La phase IV du PAR prévoit tenir compte de l'accroissement de l'empreinte du permis d'exploitation minier. La phase IV devrait être achevée progressivement entre 2025 et 2027. Elle est incluse dans un nouveau rapport EIES et PAR que la société a soumis aux autorités burkinabè.





IMPACT ÉCONOMIQUE

» CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES

La valeur économique directe générée et distribuée par la mine Bomboré est présentée ci-dessous sur une base monétaire pour l'exercice 2023 :

| RECETTES PROVENANT DE L'OR | PAIEMENTS AUX FOURNISSEURS DU BURKINA FASO | | SALAIRES DIRECTS DES EMPLOYÉS ¹ | PAIEMENTS AU GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ² | INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE |
|----------------------------|--|---------------------|--|--|------------------------------|
| | Coûts de fonctionnement | Dépenses en capital | | | |
| 270 986 000 \$ | 117 951 000 \$ | 6 270 000 \$ | 16 008 000 \$ | 25 290 000 \$ | 5 440 000 \$ |

1. Comprend OBSA (15 758 000 \$) et Orezone Inc. SARL (250 000 \$), une filiale à part entière qui mène des activités d'exploration à Bomboré.

2. Comprend 16 090 000 \$ de redevances et 990 000 \$ de taxes sur l'eau. Conformément à la Loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (ESTMA), Orezone déclare chaque année tous les paiements applicables effectués aux gouvernements du Canada et du Burkina Faso.

3. L'investissement communautaire concerne principalement le plan d'action d'OBSA en matière de réinstallation.

Conformément à la loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (ESTMA), Orezone déclare chaque année tous les paiements effectués aux gouvernements du Canada et du Burkina Faso.

» CORIS BANK INTERNATIONAL

En janvier 2021, la société a obtenu un financement par emprunt auprès de Coris Bank International, une banque de renommée ouest-africaine dont le siège se trouve au Burkina Faso, pour la construction de la phase I de l'usine d'oxyde de Bomboré. Cette relation s'est maintenant élargie pour inclure le financement de la phase II de l'expansion pour l'usine de roche dure. Le soutien continu de Coris Bank a été crucial pour faciliter l'expansion progressive de la production de Bomboré, en accord avec la mission de la banque de promouvoir la croissance économique, la création d'emplois et le développement de la jeunesse dans ses pays d'opération. Orezone est fière de s'associer à une banque locale du Burkina pour mener à bien ce développement et réinvestir dans la mine de Bomboré afin d'en prolonger la durée de vie pour de nombreuses années à venir.

» GESTION DES ACHATS LOCAUX ET DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

En 2021, le gouvernement du Burkina Faso a introduit une législation sur le contenu local pour les sociétés minières, destinée à promouvoir le développement socio-économique et à renforcer les capacités des

communautés locales. Cette réglementation exige des sociétés minières qu'elles embauchent en priorité des ressortissants burkinabè pour les postes qualifiés et non qualifiés, favorisant ainsi la création d'emplois et le développement des compétences dans le pays. En outre, les sociétés minières sont tenues d'acquiescer un pourcentage de certains biens et services auprès de fournisseurs majoritairement détenus par des citoyens burkinabè, ce qui favorise le développement d'entreprises nationales et soutient les entreprises locales.

Le gouvernement encourage également les sociétés minières à investir dans les infrastructures locales, l'éducation et les soins de santé, afin de s'assurer que les bénéfices des activités minières sont partagés avec toutes les parties prenantes. Le respect de ces règles en matière de contenu local renforce non seulement la durabilité des opérations minières, mais contribue également à la prospérité et au bien-être à long terme du Burkina Faso et de sa population.

Orezone est fière de respecter et de dépasser la législation sur le contenu local et, en 2023, Orezone a obtenu environ 71 % de la valeur des biens et services nécessaires à l'exploitation de la mine de Bomboré à partir du contenu local. Nous sommes également fiers des initiatives que nous avons entreprises avec les petites entreprises locales pour les former à nos termes et conditions d'approvisionnement, à nos exigences de qualité et à la livraison des services dans les délais impartis. Cela leur permet non seulement de répondre à nos exigences, mais aussi de promouvoir et de développer leurs activités ailleurs dans la région.

L'extraction du minerai et du stérile est effectuée par *Sila Equipement et BTP* (« Sila Equipement »), l'équipe d'Orezone étant chargée de la gestion du site, du contrôle de la teneur et des activités de planification minière.

M. Issa Sila, entrepreneur local et fondateur de Sila Equipement, a commenté :

« Je tiens à réitérer ma gratitude à Orezone qui a cru en l'expertise locale en confiant à Sila Equipement et BTP les opérations minières de son projet Bomboré. Cette décision historique d'Orezone en juillet 2021 d'engager un sous-traitant local pour son projet était une première, car de tels contrats étaient jusqu'alors réservés exclusivement à des entreprises multinationales.

Les défis étaient nombreux, mais avec une main-d'œuvre de 661 employés dédiés uniquement au projet Orezone, dont tous sont des travailleurs nationaux, notre entreprise a été en mesure de relever ces défis avec dévouement et professionnalisme. Notre vision est d'œuvrer continuellement pour l'atteinte d'excellence opérationnelle grâce à notre expertise et à la promotion des talents locaux.

A cet égard, nous avons récemment acquis de nouveaux équipements mieux adaptés au secteur minier en général et à l'exploitation des roches dures en particulier. Cette nouvelle flotte, qui comprend toute la gamme des équipements miniers, marque sans aucun doute une nouvelle ère pour l'exploitation minière au Burkina Faso. »



FONDATION RESOURCE CAPITAL FUNDS (RCF)

« Resource Capital Funds (RCF) est fier d'avoir l'opportunité de continuer à collaborer et à soutenir Orezone et ses communautés dans ses activités de développement durable dans les régions où les besoins sont critiques. Non seulement les projets s'inscrivent dans le mandat de la Fondation RCF pour les causes qui soutiennent la réalisation des ODD de l'ONU, mais ils facilitent également l'objectif de RCF d'augmenter sa proportion de subventions dans les communautés dans lesquelles ses sociétés opèrent. RCF félicite Orezone pour son approche de partenariat et son engagement envers ses communautés. »

SHERRI CROSSDALE

Partenaire-conseil principal, Directeur de la section New York à RCF, et membre du comité de la fondation RCF



Orezone se consacre au soutien des communautés environnantes et accueille favorablement les contributions à des initiatives et à des causes louables qui les font progresser. La Resource Capital Funds Foundation (la « Fondation RCF ») a été créée en 2008 avec pour mission de soutenir le changement social et de promouvoir le développement durable à l'échelle mondiale. La Fondation finance des initiatives philanthropiques visant à contribuer à la réalisation d'un certain nombre des 17 ODD des Nations Unies.

En 2022-2023, la Fondation RCF a contribué à soutenir deux nouveaux projets au sein des communautés locales d'Orezone – *le projet de lampes solaires en 2022 et le projet de pisciculture des femmes de Nobsin en 2023* – dans le but d'atteindre un ou plusieurs des ODD des Nations unies.

Ces projets sont axés sur la promotion des ODD suivants.



Orezone a fourni des fonds et des ressources en nature visant à améliorer la vie des familles vivant près de la mine. En règle générale, les efforts se sont concentrés sur la santé et la sécurité des communautés, les programmes éducatifs, la formation professionnelle, la sécurité alimentaire et le développement régional, ainsi que sur les possibilités d'emploi local et le soutien aux petites entreprises.

En outre, les projets ont bénéficié du soutien de l'Organisation catholique pour le développement et la solidarité (« OCADES »). OCADES travaille dans les domaines du développement humain, de la solidarité et du partage, et du renforcement des capacités opérationnelles. Ses programmes couvrent différents secteurs sociaux et économiques tels que l'agriculture, les services d'urgence, l'accès aux services sociaux de base, la microfinance, l'aide humanitaire, la réinsertion et la réhabilitation des personnes vulnérables, la sécurité alimentaire et la promotion de la femme.

FONDATION RCF PROJET OREZONE

Lampes de rue solaires



En 2021, Orezone a reçu un financement de la Fondation RCF, en partenariat avec OCADES, pour l'installation de sept lampadaires solaires dans les communautés entourant la mine de Bomboré. Le projet visait à renforcer l'égalité des sexes et à atteindre cinq ODD de l'ONU – une éducation de qualité, l'égalité des sexes, une énergie propre et abordable, la réduction des inégalités, et le travail décent et la croissance économique.

Le manque d'éclairage dans les zones publiques affecte les femmes de manière disproportionnée, limitant leur capacité à s'engager dans des activités génératrices de revenus (« AGR ») telles que le tissage, le commerce et la restauration pendant la nuit. En installant un éclairage adéquat, les femmes peuvent développer leurs AGR en toute sécurité, améliorant ainsi leur bien-être économique et social. En outre, les jeunes filles, qui passent généralement leurs

journées à faire des travaux ménagers, ne peuvent pas se concentrer sur leurs études tant que leurs tâches ménagères ne sont pas terminées.

Compte tenu du succès du projet de lampadaires solaires en 2021, la Fondation RCF a étendu son partenariat avec la Société et OCADES pour installer 11 autres lampadaires solaires dans les communautés environnantes de la mine de Bomboré, ce qui a été achevé en janvier 2023.

Les lampes solaires ont été placées près des écoles, des centres de santé et des places publiques afin d'offrir aux communautés locales de meilleures opportunités d'apprentissage, de réussite scolaire et d'emploi. Orezone continue de surveiller l'activité des communautés autour des lampes pour s'assurer que le projet met l'accent sur la réalisation des cinq ODD.

FONDATION RCF PROJET OREZONE

La pisciculture des femmes de Nobsin

En 2023, Orezone s'est associé à la Fondation RCF et à OCADES pour financer l'installation de quatre fermes piscicoles dans la communauté de Nobsin. Les fonds ont été utilisés pour la construction d'étangs destinés à l'élevage de poissons par les femmes de la communauté. Les eaux usées des étangs piscicoles seront utilisées comme engrais organique pour amender les sols des cultures maraîchères situés à proximité.

Le projet de pisciculture vise à accroître l'égalité des sexes au sein de la communauté et à atteindre sept des ODD des Nations unies – **pas de pauvreté, faim zéro, bonne santé et bien-être, égalité des sexes, travail décent et croissance économique, consommation et production responsables, et vie sur la terre**. Plus précisément, le projet vise à accroître l'égalité des sexes et à mettre fin à la pauvreté.

Les femmes de la région manquent souvent d'une source de revenus fiable et indépendante. Nombre d'entre elles ont recours à l'orpaillage pour compléter leurs revenus – une activité qui est à la fois potentiellement dangereuse et qui ne constitue pas une source de revenus régulière. Les fermes piscicoles fourniront aux femmes de Nobsin une source de revenus indépendante et régulière, améliorant à la fois leur statut économique et leur position. Les fermes piscicoles seront également bénéfiques pour la nutrition et la santé de la

communauté et s'intégreront parfaitement à l'industrie agricole existante.

La formation à l'exploitation des fermes piscicoles (y compris les opérations physiques et financières) est en cours. Les premières ventes des fermes piscicoles devraient avoir lieu en décembre 2024.





NORMES SASB MÉTAUX ET MINES

INDEX DU CONSEIL DES NORMES COMPTABLES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

| CODE | MÉTRIQUE | UNITÉ DE MESURE | OREZONE |
|--|---|--|--|
| ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE | | | |
| EM-MM-110a.1 | Émissions mondiales brutes du champ d'application 1, pourcentage couvert par les émissions – réglementation limitative | Tonnes (t) CO ₂ -e Pourcentage (%) | 85,5 (100 %) |
| EM-MM-110a.2 | Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme pour gérer les émissions du champ d'application 1, des objectifs de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs. | Description | <p>Court terme : Connexion au réseau national du Burkina Faso. La mine de Bomboré a terminé la construction de la ligne de transmission et des sous-stations associées à la fin de 2023 et a réussi à mettre sous tension la connexion au réseau en janvier 2024. La mine fonctionne désormais sur le réseau électrique comme source principale d'énergie, en utilisant des groupes électrogènes diesel en secours.</p> <p>A long terme : Notre objectif à long terme est d'élaborer et de mettre en œuvre un programme complet de conservation de l'énergie qui intègre l'énergie solaire afin de réduire l'impact sur l'environnement et les coûts opérationnels. Cette initiative consistera à évaluer l'utilisation actuelle de l'énergie et à fixer des objectifs mesurables. Outre l'adoption de l'énergie solaire, le programme se concentrera sur la promotion des pratiques d'efficacité énergétique, la modernisation des équipements et la promotion d'une culture de développement durable. En passant progressivement à des sources d'énergie plus propres et en optimisant la consommation d'énergie, le programme vise à obtenir des avantages environnementaux et financiers à long terme.</p> |
| QUALITÉ DE L'AIR | | | |
| EM-MM-120a.1 | CO | mg/Nm ³ | 5,00E-10 |
| EM-MM-120a.1 | NO _x (à l'exclusion de N ₂ O) | µg/m ³ | 6,1 |
| EM-MM-120a.1 | SO _x | µg/m ³ | 0,5 |
| EM-MM-120a.1 | Particules (PM10) | µg/m ³ | 128,6 |
| EM-MM-120a.1 | Mercure (Hg) | mg/(m ²) | <0,01 |
| EM-MM-120a.1 | Plomb (Pb) | mg/(m ²) | <0,01 |
| EM-MM-120a.1 | Composés organiques volatils (COV) | µg/m ³ | Non mesuré |
| GESTION DE L'ÉNERGIE | | | |
| EM-MM-130a.1 | Énergie totale consommée | Gigajoules (GJ) | 185 949 |
| EM-MM-130a.1 | Pourcentage d'électricité du réseau | Pourcentage (%) | 0,166 % |
| EM-MM-130a.1 | Pourcentage d'énergies renouvelables | Pourcentage (%) | 0,050 % |

| CODE | MÉTRIQUE | UNITÉ DE MESURE | OREZONE |
|--|--|--|--|
| GESTION DE L'EAU | | | |
| EM-MM-140a.1 | Quantité totale d'eau prélevée | Milliers de mètres cubes (m ³) | 2 734 583 |
| EM-MM-140a.1 | Eau totale consommée ; pourcentage dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé | Pourcentage (%) | 0 |
| EM-MM-140a.2 | Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau | Nombre | 0 |
| GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES | | | |
| EM-MM-150a.4 | Poids total des déchets non minéraux produits | Tonnes (t) | Non mesuré |
| EM-MM-150a.5 | Poids total des résidus produits | Tonnes (t) | 5 749 163 |
| EM-MM-150a.6 | Poids total des stériles générés | Tonnes (t) | 11 237 078 |
| EM-MM-150a.7 | Poids total des déchets dangereux générés | Tonnes (t) | 22 |
| EM-MM-150a.8 | Poids total des déchets dangereux recyclés | Tonnes (t) | 15 |
| EM-MM-150a.9 | Nombre d'incidents significatifs liés à la gestion des matières et des déchets dangereux | Nombre | 0 |
| EM-MM-150a.10 | Description des politiques et procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses pour les opérations actives et inactives | Description | Pour plus de détails sur les politiques et procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses de l'entreprise, veuillez consulter la section Gestion des déchets et des matières dangereuses dans le rapport de développement durable 2023 de la Société. |

| CODE | MÉTRIQUE | UNITÉ DE MESURE | OREZONE |
|------------------------------------|--|-----------------|--|
| IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ | | | |
| EM-MM-160a.1 | Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs | Description | <p>La société s'engage à protéger et à améliorer en permanence l'environnement dans lequel elle travaille. Orezone reconnaît qu'une gestion rigoureuse et appropriée de l'environnement est essentielle à la bonne exécution des opérations minières et des activités connexes. Notre objectif est de minimiser les impacts environnementaux de nos processus et de nos activités. Cette politique contribue au maintien de nos valeurs et profite à tous les employés d'Orezone, à ses fournisseurs, à ses actionnaires et aux communautés dans lesquelles elle opère.</p> <p>Nous avons mis en œuvre et intégré les meilleures pratiques et conceptions environnementales dans toutes nos activités et opérations afin de garantir que la protection de l'environnement est d'une importance primordiale dans toute l'organisation. Nous veillons à ce que chaque employé, entrepreneur, consultant et fournisseur comprenne ces principes que nous appliquons en nous engageant à protéger l'environnement, à respecter les obligations de conformité et à améliorer en permanence le système de gestion de l'environnement.</p> <p>Pour plus de détails sur les politiques et pratiques de gestion environnementale de la Société, veuillez consulter le plan de gestion environnementale et sociale dans le rapport 2023 de développement durable de la Société.</p> |
| EM-MM-160a.2 | Pourcentage de sites miniers où l'on prévoit l'apparition d'un drainage rocheux acide | Pourcentage (%) | <p>Des échantillons de stériles et de résidus ont été soumis à des tests géochimiques indépendants en laboratoire afin d'évaluer leur potentiel de drainage rocheux acide (DRA) et de lixiviation des métaux (ML). Les résultats de l'évaluation du DRA ont été comparés aux critères d'évaluation présentés dans le Global Acid Rock Drainage (GARD) Guide (INAP, 2009), un document de référence sur les meilleures pratiques relatives à la caractérisation des déchets miniers et aux mesures de prédiction, de prévention et d'atténuation du DRA. Les résultats des essais de lixiviation des métaux et la chimie de l'eau de traitement ont été comparés aux valeurs indicatives applicables en matière de rejets d'effluents spécifiées dans la section 2.0 des lignes directrices EHS de la SFI et du groupe de la Banque mondiale pour l'exploitation minière (SFI, 2007).</p> <p>Environ 90 % des échantillons de stériles présentent un faible potentiel de DRA (non-PAG) et ne devraient pas lixivier les métaux à des concentrations supérieures aux lignes directrices du Burkina Faso et de la SFI en matière d'effluents. Cependant, certaines zones de transition et de stériles frais présentent un certain potentiel de DRA (PAG). Dans le cadre de la gestion à long terme de ces déchets, un plan de gestion du drainage rocheux acide a été élaboré, avec une stratégie et un plan de surveillance continue, qui comprend l'encapsulation des matériaux PAG dans des matériaux non PAG.</p> <p>Des essais sur les résidus ont été réalisés sur des résidus d'oxyde et des résidus mixtes d'oxyde et de roche fraîche. Les tests statiques ont montré que les échantillons ne généraient pas d'acide. Les essais de lixiviation des métaux ont révélé des niveaux d'arsenic et de cuivre dépassant les lignes directrices de la SFI en matière d'effluents. Le TSF est entièrement revêtu et conçu pour être une installation à rejet nul.</p> |
| EM-MM-160a.2 | Pourcentage de sites miniers où le rainage rocheux acide est activement atténué | Pourcentage (%) | 0 |
| EM-MM-160a.2 | Pourcentage de sites miniers où l'exhaure de roches acides fait l'objet d'un traitement ou d'une remise en état | Pourcentage (%) | 0 |
| EM-MM-160a.3 | Pourcentage de réserves prouvées et probables dans ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou d'un habitat d'espèces en danger | Pourcentage (%) | 0 |

| CODE | MÉTRIQUE | UNITÉ DE MESURE | OREZONE |
|--|--|-----------------|--|
| SÉCURITÉ, DROITS DE L'HOMME ET DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES | | | |
| EM-MM-210a.1 | Pourcentage de réserves prouvées et probables dans ou à proximité de zones de conflit | Pourcentage (%) | 0 |
| EM-MM-210a.2 | Pourcentage des réserves prouvées et probables dans ou à proximité des terres indigènes | Pourcentage (%) | 0 |
| EM-MM-210a.3 | Discussion sur les processus d'engagement et les pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, de droits des populations autochtones et d'opérations dans les zones de conflit | Description | <p>Le respect des droits de l'homme est un élément essentiel de la vision et des valeurs d'Orezone qui est intégré dans notre Code de conduite et d'éthique. La société s'engage à mener ses opérations en accord avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, les lois des pays d'origine et d'accueil, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les principes d'exploitation responsable de l'or du Conseil mondial de l'or, ainsi que la norme sur l'or sans conflit.</p> <p>L'approche développée par Orezone tout au long des différentes études environnementales et sociales qui ont été menées depuis 2009, notamment dans le cadre de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), a mis l'accent sur les préoccupations des parties prenantes et a intégré les aspects environnementaux et sociaux dans les étapes initiales de la conception de la Mine Bomboré et se poursuit dans la conception de la Phase II de l'Expansion. Cette approche a permis de garantir l'intégration des questions environnementales et sociales dans la conception de la mine de Bomboré.</p> <p>Orezone s'engage à collaborer de manière ouverte et réactive avec les parties prenantes locales. Orezone organise des réunions mensuelles avec des comités de planification composés de dirigeants locaux et de représentants du gouvernement et se rend régulièrement dans les communautés voisines pour diffuser des informations sur les activités de Bomboré et répondre à toute préoccupation. Orezone a mis en place un mécanisme de réclamation par lequel les résidents peuvent soumettre tout problème lié à Bomboré afin de permettre à Orezone d'y répondre de manière rapide et équitable.</p> |
| RELATIONS COMMUNAUTAIRES | | | |
| EM-MM-210b.1 | Discussion sur le processus de gestion des risques et des opportunités liés aux droits et aux intérêts de la communauté | Description | <p>OBSA dispose d'un solide plan d'engagement des parties prenantes qui cible les parties prenantes externes et internes. En 2023, 19 réunions mensuelles ont été organisées avec les communautés impactées, 90 visites de courtoisie ont été effectuées auprès de diverses parties prenantes, 113 personnes issues des communautés impactées ont été recrutées pour des contrats à court terme, 24 doléances émanant de la communauté ont été réglés avec succès et des réunions à grande échelle ont été organisées avec les autorités administratives ainsi qu'avec les dirigeants des communautés locales afin de gérer le plan d'action pour la réinstallation.</p> |
| EM-MM-210b.2 | Nombre et durée des retards non techniques | Nombre | <p>En 2023, Bomboré a connu 16 retards non techniques qui ont entraîné un total de 1,29 jour (31 heures) de restriction d'accès au portail de la mine. Les restrictions d'accès à la porte de la mine étaient liées à (i) la main-d'œuvre locale des principaux sous-traitants exprimant des plaintes sur des questions de travail non résolues, y compris la sous-traitance de services ; et (ii) des membres de la communauté demandant certaines concessions. La société a insisté sur le fait que les plaintes de la main-d'œuvre locale des principaux entrepreneurs et des membres de la communauté devaient être résolues par les voies appropriées de résolution des conflits en place et non en bloquant l'accès à la mine, ce qui est préjudiciable à toutes les parties prenantes.</p> |

| CODE | MÉTRIQUE | UNITÉ DE MESURE | OREZONE |
|--|---|---------------------------------|--|
| RELATIONS DE TRAVAIL | | | |
| EM-MM-310a.1 | Pourcentage de la main-d'œuvre active employée dans le cadre de conventions collectives | Pourcentage (%) | OBSA : 100 % Contractants : 40 % |
| EM-MM-310a.2 | Nombre de grèves et de lock-out | Nombre | 0 |
| SANTÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL | | | |
| EM-MM-320a.1 | Taux d'incidence global | Taux | 5,92 |
| EM-MM-320a.1 | Taux de mortalité | Taux | 0 |
| EM-MM-320a.1 | Taux de fréquence des presque-incidents (NMFR) | Taux | 12,97 |
| EM-MM-320a.1 | Nombre moyen d'heures de formation à la santé, à la sécurité et aux mesures d'urgence pour les employés directs | Taux | 30 heures par an |
| EM-MM-320a.1 | Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés contractuels | Taux | 20 heures par an |
| Taux de fréquence = (Incidents x 1 000 000) ÷ Heures travaillées | | | |
| ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET TRANSPARENCE | | | |
| EM-MM-510a.1 | Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur | | <p>La chaîne d'approvisionnement de la société comprend les principaux biens et services nécessaires à l'exploitation de la mine de Bomboré. Nous passons des contrats avec une série de fournisseurs et d'entrepreneurs qui fournissent des services miniers, des équipements et des infrastructures, des consommables, des pièces de rechange, des services de sécurité, des services de restauration et d'autres biens et services connexes. Les achats de biens et de services sont effectués à la fois au niveau de l'entreprise et au niveau du site. À la mine de Bomboré, la chaîne d'approvisionnement est gérée localement par une équipe expérimentée de la chaîne d'approvisionnement, sous la supervision du Corporate si nécessaire.</p> <p>Chaque année, tous les employés reçoivent une formation sur la prévention des pots-de-vin et de la corruption. Tous les employés doivent signer chaque année le code de conduite et d'éthique de l'entreprise, qui comprend notre politique de lutte contre la corruption.</p> |
| EM-MM-510a.2 | Production dans les pays qui occupent les 20 derniers rangs de l'indice de perception de la corruption de Transparency International. | Tonnes (t) Commercialisables | Non applicable. Le Burkina Faso ne figure pas parmi les 20 pays les plus mal classés dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International. |

| CODE | MÉTRIQUE | UNITÉ DE MESURE | OREZONE |
|----------------------------------|--|-----------------|--|
| GESTION DU PARC À RÉSIDUS | | | |
| EM-MM-540a.1 | Nom de l'installation | | Cellule TSF 1 |
| EM-MM-540a.1 | Localisation | | A l'intérieur du périmètre de la mine de Bomboré. |
| EM-MM-540a.1 | Statut de propriété | | Orezone Bomboré SA |
| EM-MM-540a.1 | Statut opérationnel | | Actif. OBSA est l'opérateur. |
| EM-MM-540a.1 | Méthode de construction | | Remblais multizones en aval |
| EM-MM-540a.1 | Capacité de stockage maximale autorisée | Tonnes (t) | 120 000 000 |
| EM-MM-540a.1 | Quantité actuelle de résidus stockés | Tonnes (t) | 6 808 426 au 31 décembre 2023 11 875 332 au 15 novembre 2024 |
| EM-MM-540a.1 | Classification des conséquences | | Extrême. Une évaluation de la rupture de la digue a été réalisée en octobre 2021 dans le cadre de la conception finale, conformément aux lignes directrices de l'ANCOLD 2019 (2019, Ref .1). La catégorie de conséquences de l'ANCOLD pour le TSF est typique d'installations similaires en Afrique de l'Ouest. Étant donné qu'il existe des activités permanentes et un certain nombre de personnes en aval du TSF, une population à risque (« PAR ») pour un scénario de rupture de barrage a été estimée de manière prudente comme étant de l'ordre de « >1000 ». La population à risque due à un déversement dans l'environnement (réf. 1) serait limitée et, sur cette base, une population à risque de « ≥1 à <10 » a été estimée pour la catégorie de conséquences « déversement dans l'environnement » (prise en compte dans les lignes directrices de l'ANCOLD uniquement). |
| EM-MM-540a.1 | Date du dernier examen technique indépendant | | Knight Piésold Pty Ltd est l'ingénieur agréé. Visite du site du 10 au 13 juillet 2023 et rapport daté du 27 septembre 2023. L'audit a été réalisé conformément aux lignes directrices de l'ANCOLD (2019, réf. 1), aux normes mondiales de l'industrie sur la gestion des résidus (GISTM, réf. 2) et aux références croisées avec les conditions pertinentes du permis d'exploitation minière. |
| EM-MM-540a.1 | Constats matériels | | Aucun constat |
| EM-MM-540a.1 | Mesures d'atténuation | | Non applicable |
| EM-MM-540a.1 | PRPE spécifique au site | | La mine de Bomboré dispose d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence spécifique au site qui décrit les procédures et les ressources nécessaires pour prévenir, répondre et atténuer les urgences sur le TSF. |

| CODE | MÉTRIQUE | UNITÉ DE MESURE | OREZONE |
|--------------|---|-----------------|--|
| EM-MM-540a.2 | Résumé des systèmes de gestion des résidus et de la structure de gouvernance utilisés pour contrôler et maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus. | Description | <p>La société suit les lignes directrices de l'ANCOLD (2019, réf. 1), les normes de l'industrie mondiale sur la gestion des résidus (GISTM, réf. 2), et renvoie ces normes aux conditions du permis d'exploitation de la mine de Bomboré.</p> <p>Conformément à la GISTM, Réf. 2, l'entreprise a adopté les six éléments clés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imputabilité, responsabilité et compétence • Planification et ressources • Gestion des risques • Gestion du changement • Préparation et réponse aux urgences • Examen et assurance <p>En ce qui concerne les rôles clés de la gestion des résidus, la société dispose d'un cadre responsable, d'un ingénieur responsable du parc à résidus, d'un ingénieur attitré et d'un ingénieur attitré adjoint.</p> <p>La société a publié un rapport d'exploitation, d'entretien et de surveillance et l'ingénieur en charge du dossier établit un rapport annuel de performance.</p> |
| EM-MM-540a.3 | Approche de l'élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP) pour les installations de stockage de résidus miniers. | Description | <p>Bien que la société ne soit pas actuellement signataire du Code international de gestion du cyanure (le « Code »), elle a volontairement adopté les principes du Code en ce qui concerne les EPRP. Conformément au principe 7 du Code (juillet 2012), la société a développé des stratégies et des capacités d'intervention en cas d'urgence, afin de protéger les communautés et l'environnement. Outre le principe 7 du Code, les PRPE de la société suivent les meilleures pratiques internationales telles que le projet de lignes directrices et de bonnes pratiques pour les installations de gestion des résidus de la CEE-ONU (2008) et le document de référence de l'UE sur les meilleures techniques disponibles pour la gestion des résidus et des stériles dans le cadre des activités minières (2009).</p> <p>Le PRPE détaillé a été mis à jour en juin 2023.</p> |

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

| | | | |
|-------------|---|-----------------------------|--------------|
| EM-MM-000.A | Production de minerais | Tonnes (t) commercialisable | 5 749 163 |
| EM-MM-000.A | Production de produits finis | Tonnes (t) commercialisable | 4,4 |
| EM-MM-000.B | Nombre total de salariés | Nombre, pourcentage (%) | 888 (32 %) |
| EM-MM-000.B | Nombre total de salariés des sous-traitants | Nombre, pourcentage (%) | 1 872 (68 %) |

PERSPECTIVES D'AVENIR

Orezone s'engage à renforcer l'intégrité et la transparence de nos rapports sur le développement durable en intégrant les meilleures pratiques clés dans nos processus de contrôle interne.

Nos objectifs futurs comprennent l'alignement de notre cadre de contrôle interne sur des points cruciaux tels qu'un environnement de contrôle solide, des évaluations complètes des risques, des activités de contrôle efficaces et des canaux d'information et de

communication clairs. Nous souhaitons améliorer les structures de gouvernance afin de garantir la responsabilité dans la gestion des données relatives au développement durable, mettre en œuvre des évaluations plus rigoureuses afin d'identifier les risques environnementaux et sociaux émergents, et établir des contrôles solides pour garantir l'exactitude et la cohérence des données non financières.

En outre, la direction prévoit d'améliorer la communication interne, en encourageant la collaboration entre les départements afin de garantir des informations sur le développement durable opportunes, fiables et transparentes qui répondent aux attentes des parties prenantes. Ces efforts nous permettront de fournir des informations de fiable sur le développement durable avec la même rigueur que nos rapports financiers.





AVIS IMPORTANTS

Informations prévisionnelles

Le présent rapport contient certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et certaines « déclarations prospectives » au sens des lois américaines sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et déclarations prospectives (ensemble, les « déclarations prospectives ») sont souvent caractérisées par des termes tels que « planifier », « s'attendre à », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer », « potentiel », « possible » et d'autres termes similaires, ou des déclarations selon lesquelles certains événements ou conditions « peuvent », « vont », « pourraient », ou « devraient » se produire.

Certaines déclarations contenues dans le rapport concernant Orezone et la mine de Bomboré sont des déclarations prospectives. Il s'agit notamment de déclarations concernant, entre autres, notre approche du développement durable, la bonne gouvernance, la santé et la sécurité sur le lieu de travail, la gestion de l'environnement, la performance sociale, le plan d'action de réinstallation, l'impact économique, les normes de performance de SASB et les perspectives d'avenir.

Toutes ces déclarations prospectives sont basées sur certaines hypothèses et analyses faites par la direction et les personnes qualifiées en fonction de leur expérience et de leur perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction et les personnes qualifiées jugent appropriés dans les circonstances. Les informations et déclarations prospectives sont également basées sur des hypothèses de prix des métaux, des hypothèses de taux de change, des prévisions de flux de trésorerie et d'autres hypothèses utilisées dans le rapport technique NI 43-101 de la Société intitulé Bomboré Phase II Expansion, Definitive Feasibility Study avec une date d'entrée en vigueur au 28 mars 2023

(« Étude 2023 »). Les lecteurs sont avertis que les résultats réels peuvent différer de ceux présentés. Une référence indépendante doit être faite au texte intégral de l'étude 2023 pour les hypothèses, les réserves et les limitations qui s'y rapportent, dont une copie est disponible sur SEDAR+.

En outre, toutes les informations et déclarations prospectives sont soumises à une série de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence entre les événements ou résultats réels et ceux prévus dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter à l'utilisation d'hypothèses qui peuvent s'avérer incorrectes, des changements inattendus dans les lois, règles ou réglementations, ou leur application par les autorités compétentes, l'incapacité des parties aux contrats à respecter les engagements pris, des troubles sociaux ou des conflits du travail, des changements dans les prix des matières premières ; la défaillance ou l'inadéquation inattendue des infrastructures, la possibilité de dépassements de coûts des projets ou de coûts et dépenses imprévus, les accidents et les pannes d'équipement, le risque politique (y compris, mais sans s'y limiter, la possibilité d'un ou de plusieurs coups d'État), les changements imprévus dans le personnel de gestion clé et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, l'échec des programmes d'exploration, y compris les programmes de forage, à produire les résultats escomptés et l'échec des programmes en cours et les incertitudes relatives à la disponibilité et aux coûts du financement nécessaire à l'avenir, ainsi que d'autres facteurs décrits dans la dernière notice annuelle et le rapport de gestion de la société déposés sur SEDAR+. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive aux informations ou déclarations prospectives.

Bien que les déclarations prospectives contenues dans cette présentation soient basées sur ce que la direction de la société estime être des hypothèses raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont faites

à la date de cette présentation et sont expressément qualifiées dans leur intégralité par cette mise en garde. Sous réserve des lois sur les valeurs mobilières applicables, la société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives contenues dans le présent document pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué de presse.

Coûts de maintien en activité (All-in Sustaining Costs)

Le coût total de maintien (« All-in Sustaining Costs ») comprend les coûts de fonctionnement (coûts d'exploitation au niveau de la mine couvrant l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les frais de vente) et ajoute les immobilisations, l'exploration, les charges locatives et les frais généraux et administratifs de la Société. Sont exclus de la définition de l'AISC, l'amortissement, la dépréciation et les compensations, l'augmentation de capital, l'exploration de recherche, les coûts de financement et les dividendes.

Personnes qualifiées

Dale Tweed, ingénieur, vice-président de l'ingénierie et Rob Henderson, ingénieur, vice-président des services techniques d'Orezone, sont des personnes qualifiées en vertu du Règlement 43-101 et ont révisé et approuvé l'information scientifique et technique contenue dans ce rapport. Tweed et Henderson ne sont pas indépendants au sens du Règlement 43-101.



Une Équipe / One Team

www.orezone.com